

République Islamique de Mauritanie

Honneur-Fraternité-Justice



Ministère de l'Énergie et du Pétrole



Société Mauritanienne d'Électricité (Groupe SOMELEC)

ADDITIF N°02 au Dossier de Sélection Initial (DSI) N° : 01/CMI/2026

**Relatif à la Conception, fourniture, montage et Mise en service de la ligne
225 kV double terre entre Aleg et El Ghaira et le poste électrique 225/90/33
kV d'El Glaira**

Source de financement : Banque Mondiale

Article 1 : Préambule

Suite aux requêtes exprimées par certains candidats suite au lancement cadre du DSI n° 01/CMI/2026, et dans le but de clarifier les critères de qualification N°4 relatifs à l'expérience, le présent additif a été établi.

Article 2 : Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale- Critère 4.1 de l'Expérience Générale

Au lieu de :

Le Critère de qualification 4.1 relatif à l'Expérience Générale du Tableau 1 – Critères et Exigences de Sélection initiale de la Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale tel que défini dans le DSI N° 01/CMI/2026.

No.	Objet	Critère	Entité unique	Groupement d'entreprises, (existant ou prévu) (GE)			Formulaire de candidature
				Toutes Parties Combinées	Chaque Partie	Une Partie au moins	
4. Expérience							
4.1	Expérience générale	<p>Nombre de marchés d'Équipements (Conception, Fourniture, Montage et mise en service à titre d'entrepreneur, de membre de groupement, au cours des quinze (15) dernières années, c'est-à-dire entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2025, dans le domaine de réalisation des ouvrages électriques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • HTB : tension supérieure ou égale à 220 kV ; • HTA : tension comprise entre 15 kV et 50 kV. 	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Formulaire EXP-4.1

Lire :

Le critère de qualification n°4.1 relatif à l'expérience générale, tel que clarifié et modifié dans le présent additif :

No.	Objet	Critère	Entité unique	Groupement d'entreprises, (existant ou prévu) (GE)			Formulaire de candidature
				Toutes Parties Combinées	Chaque Partie	Une Partie au moins	
4. Expérience							
4.1	Expérience générale	<p>Avoir réalisé au moins un marché dans le domaine des lignes électriques HTB ou postes électriques HTB /HTA, à titre d'entrepreneur, ou membre de groupement, au cours des quinze (15) dernières années, c'est-à-dire entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2025.</p> <ul style="list-style-type: none"> • HTB : Tension supérieure à 50 kV ; • HTA : Tension comprise entre 1 kV et 50 kV. 	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Formulaire EXP-4.1

Article 3 : Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale- Critère 4.2 de l'Expérience Spécifique :

Au lieu

Le Critère de qualification 4.2 (a) relatif à l'Expérience Spécifique du Tableau 1 – Critères et Exigences de Sélection initiale de la Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale tel que défini dans le DSI N° 01/CMI/2026. :

4.2 (a)	Expérience spécifique	<p>Un nombre minimum de quatre (04) marchés similaires qui ont été achevés de manière satisfaisante et substantielle en tant qu'entrepreneur, membre d'un GE, entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2025.</p> <p>Définition des marchés similaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖..Seuls seront considérés comme des marchés similaires, les marchés portant sur : <ul style="list-style-type: none"> -.... Type 1- (Marché ligne) : (Conception, fourniture, montage et mise en service des lignes HTB), dont la valeur unitaire du marché est supérieure ou égale à 20 000 000 USD ou -.... Type 2- (Marché poste) : (Conception, fourniture, montage et mise en service des postes électriques HTB/HTA), dont la valeur unitaire du marché est supérieure ou égale à 15 000 000 USD ou -.... Type 3- (Marché combiné) : (Conception, fourniture, montage et mise en service des lignes HTB et postes électriques HTB/HTA) 	Doit répondre à l'exigence	Doit répondre à l'exigence ¹	Sans Objet	Le chef de file doit satisfaire au moins deux (02) marchés similaires	Formulaire EXP 4.2
---------	------------------------------	---	----------------------------	---	------------	---	--------------------

¹ Dans le cas d'un GE, la valeur des marchés conclus par ses membres ne sera pas cumulée pour déterminer si l'exigence de la valeur minimale d'un seul marché a été respectée. Au lieu de cela, chaque marché réalisé par un membre qui contribue à satisfaire à l'exigence doit satisfaire à la valeur minimale d'un seul contrat, comme requis pour une seule entité. Pour déterminer si le GE satisfait à l'exigence du nombre total de marchés, seul le nombre de marchés conclus par les membres, dont la valeur est égale ou supérieure à la valeur minimale requise, est agrégé.

dont la valeur unitaire du marché est supérieure ou égale à **30 000 000 USD**

✓.. Pour les trois types de marchés, lorsque le marché porte sur plusieurs ouvrages (lignes, postes ou autres), l'attestation délivrée par le bénéficiaire doit impérativement indiquer distinctement le montant de chaque ouvrage, ou être accompagnée d'une copie du marché permettant d'obtenir cette information. Le marché doit être rédigé en français ou accompagné d'une traduction conforme.

✓.. Les marchés similaires demandés ci-haut doivent avoir **impérativement** l'un des combinaisons suivantes :

Combinaison accepté (Cas)	Marché Type 1 (ligne)	Marché Type 2 (poste)	Marché Type 3 (combiné)
1	0	0	4
2	0	1	3
3	1	0	3
4	1	1	2
5	2	1	1
6	1	2	1
7	2	2	0

❖.. Pour chaque type de marché, les lignes **et/ou** postes électriques doivent avoir au minimum les caractéristiques suivantes :

Pour les lignes électriques

- Lignes aériennes à courant alternatif d'un niveau de tension supérieur ou égal à 220kV ;
- D'une longueur totale minimale de 100 km ;

Pour les postes électriques :

- Réalisation au moins d'un nouveau poste

		<p>HTB/HTA, avec une tension HTB \geq 220kV et une tension HTA : comprise entre 15 kV et 50 kV en courant alternatif ;</p> <p>-.... Poste(s) à isolation dans l'air (AIS).</p> <p>✓.. <u>Seules les marchés, pour lesquels les candidats ont fourni</u></p> <p>-.... <u>des attestations de bonne exécution ou</u></p> <p>-.... <u>des attestations de réception opérationnelle ou</u></p> <p>-.... <u>des documents prouvant que les travaux ont atteint 80% comme taux d'avancement ou plus, délivrés par les bénéficiaires mentionnant clairement les caractéristiques techniques des ouvrages ci-dessous et libellés en français ou accompagnés de leur traduction conforme dans cette langue seront prises en compte lors de l'évaluation.</u></p> <p>❖ Recevabilité des références relatives aux marchés similaires :</p> <p>Lors de l'évaluation des candidatures de pré qualification, il faut tenir compte que Les marchés similaires dont la date de réception provisoire/mise en Service est antérieure à l'année 2015 seront automatiquement exclus ;</p>					
--	--	---	--	--	--	--	--

Lire :

Le critère de qualification n°4.2 a) relatif à l'expérience, tel que clarifié et modifié dans le présent additif :

No.	Objet	Critère	Entité unique	Groupement d'entreprises, (existant ou prévu) (GE)			Formulaire de candidature
				Toutes Parties Combinées	Chaque Partie	Une Partie au moins	
4. Expérience							
4.2 (a)	Expérience spécifique	<p>Un nombre minimum de quatre (04) marchés similaires qui ont été achevés de manière satisfaisante et substantielle en tant qu'entrepreneur ou membre d'un Groupement d'Entreprises, entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2025.</p> <p>Définition des marchés similaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖..Seuls seront considérés comme des marchés similaires, les marchés portant sur : -.... Type 1- (Marché ligne) : (Conception, fourniture, montage et mise en service des lignes HTB), dont la valeur unitaire du marché est supérieure ou égale à 20 000 000 USD ou -.... Type 2- (Marché poste) : (Conception, fourniture, montage et mise en service des postes électriques HTB/HTA), dont la valeur unitaire du marché est 	Doit répondre à l'exigence	Doit répondre à l'exigence ²	Sans Objet	Le chef de file doit satisfaire au moins deux (02) marchés similaires	Formulaire EXP 4.2

² Dans le cas d'un GE, la valeur des marchés conclus par ses membres ne sera pas cumulée pour déterminer si l'exigence de la valeur minimale d'un seul marché a été respectée. Au lieu de cela, chaque marché réalisé par un membre qui contribue à satisfaire à l'exigence doit satisfaire à la valeur minimale d'un seul contrat, comme requis pour une seule entité. Pour déterminer si le GE satisfait à l'exigence du nombre total de marchés, seul le nombre de marchés conclus par les membres, dont la valeur est égale ou supérieure à la valeur minimale requise, est agrégé.

supérieure ou égale à **15 000 000 USD**
ou

-.... **Type 3- (Marché combiné)** : (Conception, fourniture, montage et mise en service des lignes HTB et postes électriques HTB/HTA) dont la valeur unitaire du marché est supérieure ou égale à **30 000 000 USD**

✓.. Pour les trois types de marchés, lorsque le marché porte sur plusieurs ouvrages (lignes, postes ou autres), l'attestation délivrée par le bénéficiaire doit indiquer distinctement le montant de chaque ouvrage, ou être accompagnée d'une copie du marché permettant d'obtenir cette information. Le marché doit être rédigé en français ou accompagné d'une traduction conforme.

✓.. Les quatre marchés similaires minimum demandés ci-haut doivent satisfaire l'une des combinaisons suivantes :

Combinaison acceptée (Cas)	Marché Type 1 (ligne)	Marché Type 2 (poste)	Marché Type 3 (combiné)
1	0	0	2
2	0	1	2
3	1	0	2
4	1	1	1
5	2	1	1
6	1	2	1
7	2	2	0

Toute référence supplémentaire présentée, au-delà de celles requises ci-haut pour la qualification, sera considérée comme étant une seule référence qu'elle relève du type 1, du type 2 ou du type 3.

- ❖..Pour chaque type de marché, les lignes **et/ou** postes électriques doivent avoir au minimum les caractéristiques suivantes :

Pour les lignes électriques

- Réalisation d'une ligne aérienne à courant alternatif d'un niveau de tension supérieur ou égal à 220kV ;
- D'une longueur totale minimale de 100 km ;

Pour les postes électriques :

- Réalisation au moins d'un nouveau poste HTB/HTA, avec une tension **HTB** \geq 220kV et une tension **HTA** : comprise entre 1kV et 50 kV en courant alternatif ;

- ✓.. **Seuls les marchés, pour lesquels les candidats ont fourni :**

- **des attestations de bonne exécution ou**
- **des attestations de réception opérationnelle ou**
- **des documents prouvant que les travaux ont atteint 80% comme taux d'avancement ou plus, délivrés par les bénéficiaires mentionnant clairement les caractéristiques techniques des ouvrages ci-dessous et libellés en français ou accompagnés de leur traduction conforme dans cette langue seront prises en compte lors de l'évaluation.**

- ❖ **Recevabilité des références relatives aux marchés similaires :**

Lors de l'évaluation des candidatures de pré qualification, il faut tenir compte que les marchés similaires dont la date de réception provisoire/mise en Service est antérieure à l'année 2015 seront automatiquement exclus ;

--	--	--	--	--	--	--	--

Article 4 : Date limite de Dépôt des Candidatures

Le contenu de l'article 17.1 de la Section II – Données Particulières de Sélection Initiale (DPSI) ainsi que de l'article 2 de l'additif Additif n°01 au Dossier de Sélection Initial (DSI) n°01/CMI/2026 est remplacé par les dispositions suivantes :

La date limite de dépôt des Candidatures est la suivante :

Date : 21 mai 2026

Heure : 12 heures 00 minutes GMT

Aux fins du dépôt de la Candidature seulement, l'adresse du Maître d'Ouvrage est la suivante :

Monsieur le Conseiller Spécial chargé de la Cellule des marchés

Rue : Avenue Boubacar Ben Amer

Étage/ numéro de bureau : 4ème étage/ Cellule des Marchés

Ville : Nouakchott

Pays : République Islamique de Mauritanie

Numéro de téléphone : 00 222 45 29 03 89

Les Candidats n'ont pas la possibilité de soumettre leur demande par voie électronique

Article 5 : Ouverture des Candidatures

Le contenu de l'article 19.1 de la Section II – Données Particulières de Sélection Initiale (DPSI) ainsi que de l'article 3 de l'additif Additif n°01 au Dossier de Sélection Initial (DSI) n°01/CMI/2026 est remplacé par les dispositions suivantes :

L'ouverture des Candidatures aura lieu :

Date : 21 mai 2026

Heure : 12 heures 30 minutes GMT

Rue : Avenue Boubacar Ben Amer

Étage/ Salle de réunion : 4ème étage/ Cellule des Marchés

Ville : Nouakchott

Pays : République Islamique de Mauritanie

Numéro de téléphone : 00 222 45 29 03 89

Article 6 : prévalence

Les clauses du présent additif prévalent sur toutes les dispositions contraires figurant dans le Dossier de Sélection Initiale DSI n°01/CMI/202 et Additif n°01 au Dossier de Sélection Initial (DSI) n°01/CMI/2026.

Président de la Commission des Marché d'Investissement de la SOMELEC Société mère

Khroumbaly LEHBIB